

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le 15 décembre, le Conseil Municipal de la Commune de Montguyon s'est réuni en session 5^{ème} extraordinaire à 20 heures 30 à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire.

Date de convocation : 09 décembre 2022

Date d'affichage : 15 décembre 2022

Nbre de Conseillers : 19 En exercice : 19 Présents : 14 Votants : 14 Pour : 14

Etaient présents :

Julien MOUCHEBOEUF, Olivier CHARRON, Ghislaine GUILLEMAIN, Ludovic GIRARD, Annie CHARRASSIER, Lionel NORMANDIN, Sophie BRODUT, Carine MOULY-MESAGLIO, Raymond NUVET, Simone ARAMET, Claire RAMBEAU-LEGER, Christophe METREAU, Gaëtan BUREAU et Marie BERNARD

Etaient excusés : Nathalie CHATEFAU, Charlotte DENIS-CUVILLIER ET Didier MOUCHEBOEUF

Etaient absents : Marc LIONARD et Claude NEREAU

Secrétaire de séance : Marie BERNARD

OBJET : Demande de subvention au titre des Amendes de Police – Réalisation de parking

Monsieur Le Maire fait part du besoin de travaux de création de stationnement aux alentours de la place de la Mairie.

Monsieur Le Maire indique le chiffrage des travaux correspondants, présenté par le Syndicat Départemental de la Voirie de la Charente-Maritime, soit 99 413,21 euros HT (part du devis n° D2022-0546V2).

Monsieur Le Maire propose de solliciter le Conseil départemental, au titre du produit des amendes de police (réalisation de parking).

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré décide, à l'unanimité, DECIDE :

- **DE SOLLICITER** une subvention de 40% du montant HT des travaux plafonnés à 60 000,00 euros HT auprès du Conseil départemental de la Charente-Maritime au titre des produits des amendes de police (réalisation de parking de stationnement),
- **D'AUTORISER** Monsieur Le Maire à accomplir toutes les formalités administratives et signatures des documents concernant ce dossier de location.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Ont signé au Registre les membres présents
Pour copie conforme
Le Maire,
Julien MOUCHEBOEUF

